ÉCOLE de DROIT de TOULOUSE

Compte-rendu du Conseil des Études de l'École de droit de Toulouse

Séance en formation plénière du mardi 7 avril 2026

14h, amphithéâtre Dupeyroux

PRÉSENTS

M. Daniele Gallo, Mme Marie Bassano, M. Matthieu Poumarede, M. Guillaume Beaussonie, Mme Zoe Jacquemin, Mme Madhura Joshi, Mme Marie-Pierre Pinquie, M. Christophe Erta, M. Tom Durand, Mme Sandrine Tisseyre, M. Bruno Domingo, M. Xavier Bioy, M. Sebastien Pelle, Mme Romy Sutra, Mme Catherine Ginestet, Mme Isabelle Desbarat, M. Bruno Domingo, M. Julien Douillard, Mme Celine Mangematin, M. Pierre Blanquet, M. Paul Cazalbou, M. Didier Blanc, Mme Sophie Deville, Mme Anna-Livia Chanard, Mme Ambre Antoine, M. Remi Montalti, Mme Christina Bulz, Mme ShanoneVila, M. Michel Fraysse, Mme Celine Barbacetto, Mme Camille Wolff, Mme Helene Citerici, Mme Loubna Bentaïeb.

PROCURATIONS

M. Yvon Manac'h a M. Matthieu Poumarede,
M. Xavier Bioy a M. Matthieu Poumarede,
M. Jerome Henning a Mme Marie Bassano
M. Adrien Blazy a Mme Zoe Jacquemin,
M. Julien Laurent a M. Guillaume Beaussonie,
M. Marc Blanquet a M. Didier Blanc,
M. Jerome Julien a Sebastien Pelle,
Mme Hanan Qazbir a Mme Marie Bassano,
Mme Aurore Gaillet a Mme Zoe Jacquemin,
Mme Maryline Bruggeman a Mme Sophie Deville,
Mme Juliette Tami a Mme Anna-Livia Chanard.

ABSENTS

M. Fabrice Muscari, M. Mathias Amilhat, Mme Stephanie Porcario, Mme Juliette Contamin, M. Gerard Jazottes, Mme Isabelle Poirot Mazeres, M. Mathieu Touzeil Divina, M. Michel Leroy, M. Olivier Debat, Mme Jessica Eynard, Mme Laurence Calandri, M. Sebastien Saunier, M. Frederic Guiomard, Mme Anne-Laure Fabas-Serlooten, Mme Anne-Laure Thomat-Raynaud, Mme Nathalie Jacquinot, M. Olivier Blin, Mme Nathalie Picod, M. Severin Jean, Mme Estelle Gallant, M. Quentin Guiguet-Schiele, M. Laurent Posocco, Mme Anne d'Abbadie d'Arrast, M. Maxime Vigneaux, Mme Eva Boubila-Bressy, M. Bastien Descoins, Mme Chloe Saint-Albin, M. Paul Pouget, M. Frederic Heuser, M. Loïc Demeester, M. Jerome Henning.

Madame Marie Bassano, directrice du Conseil des Études, ouvre la séance du conseil des Études de l'École de droit de Toulouse (en formation plénière) du mardi 7 avril 2026 à 14h en amphithéâtre Dupeyroux et donne lecture des procurations reçues.

I. Approbation du PV du précédent CE

Le PV de la séance du CE du 27 janvier 2026 (formation plénière) est présenté au vote. Aucune question ou remarque n'est formulée.

Adoption à l'unanimité.

II. Délibérations

II. 1. Offre de formation en droit pour la rentrée 2026

II. 1. a. Formations opérées par l'IEJ

Avant passage au vote, Mme Caroline Bouix présente aux membres du CE les principales modifications proposées pour la rentrée 2026 parmi les formations opérées par l'IEJ. Est proposée la création du M2 Métiers de la justice Parcours Avocat, ainsi que des modifications de MCC dans le M1 Métiers de la justice et dans le M2 Métiers de la justice Parcours Magistrat.

Adoption à l'unanimité.

II. 1. b. Formations opérées par l'EEDU

Avant passage au vote, M. Nicolas Malinowski présente aux membres du CE les principales modifications proposées pour la rentrée 2026 parmi les formations opérées par l'EEDU.

Premier vote. Sont présentées des modifications de MCC concernant les formations suivantes : DU Arbitrage, DU Droit pénitentiaire, DU Encadrer juridiquement la prise en charge hospitalière en santé mentale, DU Expertise sociale en administration et liquidation des entreprises en difficulté, DU Criminologie renforcée, DU Droit animalier, DU Expertise comptable de justice, DU Gestion pratique des TPE/PME/PMI (à distance), DU Conformité de l'intelligence artificielle, Licence professionnelle Comptable-taxateur, Licence professionnelle Assistant juridiques mandataire judiciaire à la protection des majeurs, L3 Mention droit Parcours Juriste de copropriété, M1 et M2 Mention droit des affaires Parcours Juriste de copropriété, M1 et M2 Mention droit des affaires Parcours droit des assurances (à distance), M1 et M2 Mention droit des affaires Parcours droit des entreprises (à distance), M1 et M2 Mention droit des affaires Parcours juriste d'entreprises d'assurances, M2 Mention droit du patrimoine Parcours ingénierie du patrimoine (à distance), M1 et M2 Mention droit social Parcours roit social de l'entreprise (à distance).

Est également présentée la création d'un DU Expert technique et juridique en immobilie, visant à former des professionnels capables de sécuriser juridiquement les situations

immobilières en combinant maîtrise technique du bâtiment, analyse juridique et capacité d'expertise. Le DU est proposé à 3 000 euros et devrait attirer environ 16 inscriptions, en formation hybride.

Adoption à l'unanimité.

Second vote. Est présentée la création d'un M2 Mention Droit des affaires Parcours Droit des entreprises (à distance), en partenariat avec l'université Jagellonne de Cracovie, visant à former des professionnels spécialement dans les domaines du droit des entreprises et de la banque. Il s'agit d'une mutualisation de contenus qui existe déjà dans le cadre des masters en droit des assurances et droit des entreprises. Le tarif est de 3000 €, pour une formation 100% à distance et devrait attirer environ 15 inscriptions.

Cette création de diplôme est présentée au vote assortie de la réserve que le processus de négociation et de signature de la convention qui le porte arrive à son terme, ce qui n'est pas encore advenu au moment de la tenue du CE.

Adoption à l'unanimité, assortie de la réserve susmentionnée.

II. 1. c. Formations opérées par l'ESL

Avant passage au vote, Mme Zoé Jacquemin, directrice de l'ESL, présente aux membres du CE les principales modifications de l'offre de formation au sein des formations opérées par l'ESL pour la rentrée 2026

Est demandée la création du DU Citoyenneté Européenne, Valeurs et Compétences Interculturelles (E-CIVIS), qui succède à l'ancien DU ESL. Ce DU est organisé sur une année, et centré sur la citoyenneté et les valeurs européennes. La cohorte attendue est de 150 étudiants. Il est proposé au tarif de 550 euros en tarif normal, et 200 euros en tarif boursier pour 62 heures (volume horaire étudiant) et a également été proposé dans le cadre d'un module pour la chaire Jean Monnet, afin d'obtenir des financements supplémentaires pour en assurer la soutenabilité.

A la demande de la DEVE, sont également présentées à nouveau des maquettes déjà votées au dernier conseil, mais avec une présentation nouvelle distinguant les formations selon l'université de destination. Il est donc demandé au CE d'adopter à nouveau sous une présentation différentes les MCC des licences DDI Irlande Dublin, Irlande Galway, Espagne Barcelone, Espagne Valence, Italie Milan, Italie Sassari et Italie Naples.

Adoption à l'unanimité.

II. 2. Conventions internationales.

Avant passage au vote, M, présente aux membres du CE chacun de ces projets de nouveaux conventionnemnet ou renouvellement de convention.

II. 2. a. Convention portant le Master droit des affaires Parcours droit des entreprises, programme Cracovie.

Mme Bassano informe les membres du CE du report de ce point, le processus de négociation de la convention n'ayant pas encore été mené à terme à la date du conseil.

Point retiré de l'ordre du jour.

II. 2. b. Renouvellement de convention d'échange avec l'Universidad del Salvador en Argentine.

Est présenté au CE un projet de renouvellement d'une convention avec l'Universidad del Salvador en Argentine, convention existante depuis 2002 et comprenant un accord-cadre, un accord de mobilité étudiante et une annexe RGPD. La convention concerne le droit, la gestion, l'AES et l'informatique, au niveau licence et M1. Le projet de renouvellement fait passer de deux à quatre le nombre de places disponibles. Le renouvellement de l'accord est d'une durée de cinq ans.

Adoption à l'unanimité.

II. 2. c. –Renouvellement de convention d'échange avec Doshisha University, Faculty of Law and Graduate School of Law.

Est présenté au CE un projet de renouvellement de convention avec l'Université de Doshisha, convention existante depuis 2018 et se composant d'un accord-cadre, d'un accord de mobilité étudiante et d'une annexe RGPD. Le renouvellement est prévu à l'identique (deux places à l'année ou quatre places au semestre pour des étudiants de droit de niveau licence ou master). Des mobilités de niveau doctorat peuvent également avoir lieu. L'accord a une durée de cinq ans.

Adoption à l'unanimité.

III. Points d'information et débats d'orientation

III. 1. Point Parcoursup 2026.

Est présenté au Conseil un point sur le bilan de la procédure Parcoursup 2026 par le doyen Mathieu Poumarède.

Le nombre de vœux pour les formations de l'École de droit de Toulouse a augmenté d'environ 11%, passant de 23 738 à un peu plus de 25 600 vœux. Sur les cinq dernières années, l'augmentation est de 84%. Sont désormais accueillis à l'Ecole de droit 1 500 néo-bacheliers, le taux de pression est donc important par rapport aux capacités d'accueil de l'Ecole de droit. Il est nécessaire de travailler avec le rectorat et le ministère sur cette question.

En formation à distance, les candidatures ont augmenté de 58%, passant de 1 200 à 1 900 pour une capacité d'accueil en L1 de 25 à 30 étudiants. Cela montre une forte demande pour ce type de formation. Une réflexion est nécessaire sur le développement de l'offre d'accueil de lycéens post-bac à distance, à l'image de Paris 1 Panthéon-Sorbonne ou Grenoble.

En licences en alternance, le parcours « Juriste de Copropriété » a vu une augmentation de 57 % des candidatures, passant de 437 à 1 057.

En licence Droit, les candidatures ont augmenté de 9.31%, passant de 11541 à 12 616 candidatures, ce qui montre un attrait persistant pour ce parcours.

En licence Accès Santé, les candidatures ont augmenté de 16.59%, passant de 2092 à 2439 candidatures. Malgré de bons résultats, les étudiants en LAS AES obtiennent de meilleurs

résultats que les étudiants en LAS Droit. 2026-2027 devrait être la dernière année sous cette forme avant la réforme de l'accès aux études de santé.
En licence Droit, à l'antenne de Montauban, est observée une augmentation de 29.66% des candidatures pour 140 places, ce qui est une excellente nouvelle pour cette implantation.

III. 2. Point Mon Master 2026.

Est présenté au Conseil un point sur le bilan de la procédure Mon master 2026 par le doyen Mathieu Poumarède.
Les candidatures ont augmenté de manière significative, passant de 42000 demandes à 45000, soit une augmentation de 6%. Lors de la dernière conférence des doyens, à nouveau et comme chaque année, les doyens ont sollicité le ministère pour qu'il prenne un certain nombre de mesures afin de restreindre le nombre de candidatures, en particulier la limitation du nombre de vœux (qui sont désormais de 15 par mention hors alternance et alternance, soit une possibilité de 30 vœux pour ceux d'entre eux qui souhaitent choisir l'alternance), et la hiérarchisation des vœux. Pour l'heure, le ministère refuse catégoriquement ces deux propositions. L'analyse de l'évolution de 2022 à 2027 révèle une augmentation de 93% du nombre de vœux, de 23 309 à 45 076. Un souci persistant est que les candidatures réalisées par des étudiants aux motivations souvent floues se multiplient, ce qui complique le travail administratif des établissements. Il est crucial de repenser ce système.

IV. Questions diverses

Aucune question n'est posée.

Clôture de séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **14h44**.